

novembre 2024

À l'attention des groupes de vol à voile
de la Fédération Suisse de vol à voile

INVITATION COURS DE PERFECTIONNEMENT 2025 «Voltige vélivole» à Hausen a.A.

Dates	Du dimanche 24 août au samedi 30 août 2025
Lieu	Aérodrome de Hausen a.A. (LSZN)
Hébergement	Les participants organisent eux-mêmes leur hébergement.
Effectif	Le nombre de participants est limité à 12 pilotes.
Direction du cours	FSVV, SAGA, Sergio Magaldi, Espenmoosstrasse 7, 9008 St. Gallen, Tél. M: 077 464 44 45
Conditions	Licence EASA SPL et Médical valable. Affiliation à la Fédération suisse de vol à voile (de par un groupe de vol à voile). Présence pour toute la durée du cours (Exception voir programme 2 et 3). Au moins 30 h ou 120 décollages depuis l'obtention de la licence (pour la formation EASA).

Tous les participants doivent avoir une assurance accident privée (ou être assurés contre les ANP). Les participants ne sont assurés pour AUCUN RISQUE par la Fédération suisse de vol à voile.

Contenu du cours	Quatre types de formation sont proposés: <ol style="list-style-type: none">Droits pour la voltige de base et extension à la haute-voltige selon EASA-SFCL.200 (exigence pour la haute-voltige: formation d'au moins 5 h ou 20 décollages)Entraînement pratique de sécurité pour pilotes de vol de distance: (au moins 5 à 7 vols avec différents contenus de formation sur 2 à 3 jours)<ul style="list-style-type: none">- vol selon l'assiette, décrochage, abattées, vrilles,- démonstration et rétablissement d'assiettes de vol inhabituelles,- voler le planeur en-dehors du domaine de confort personnel pour réduire le stress et maintenir la capacité d'action dans des cas critiques.Amélioration du niveau d'entraînement (selon le niveau et les connaissances):<ul style="list-style-type: none">- entraînement sous surveillance d'experts en voltige vélivole (conseillé 3–max 4 jours).Formation de voltige pour FI:<ul style="list-style-type: none">- Formation de voltige pour instructeur de vol à voile.
Planeurs	Des biplaces entièrement aptes à la voltige (catégorie A) sont mis à disposition.
Inscription	Au moyen du formulaire ci-joint, à l'adresse e-mail registration@sfvs-fsvv.ch ou par la poste au responsable administratif (Adresse selon le formulaire d'inscription).
Délai d'inscription	31 mai 2025 (les frais de participation seront facturés peu après).
Confirmation	Après réception de l'inscription, la FSVV vous enverra une confirmation d' inscription dans un délai d'une semaine. Si vous ne recevez pas de confirmation d' inscription , veuillez contacter votre président ou vous annoncer immédiatement auprès du «registration office» de la FSVV (registration@sfvs-fsvv.ch). Une confirmation de participation ou un refus (s'il y avait trop d'inscriptions) ne sera envoyé qu'après l'expiration du délai d'inscription.

Coûts

Frais de participation: CHF 350.- (Entraînement pratique de sécurité de 3 jours CHF 200.-, amélioration du niveau d'entraînement CHF 50.- + CHF 50.-/jour). Les frais couvrent une partie des coûts suivants: instructeurs (défraiements), biplaces (location, transport, etc.) et l'administration. Les coûts non-couverts sont pris en charge par la Fédération Suisse de vol à voile.

Les participants paient eux-mêmes les frais de logement et de subsistance ainsi que les coûts de remorquages et taxes de départ.

Demandes

Les demandes sont à adresser à:

- Sergio Magaldi, Espenmoosstrasse 7, 9008 St. Gallen
Tél.: 077 464 44 45, aerobatics@sfvs-fsvv.ch

INSCRIPTION

COURS DE PERFECTIONNEMENT (CP/BFK) 2025

CP (BFK)
Voltige vélivole
Aérodrome de Hausen a.A.

Veillez envoyer l'inscription (en respectant le délai du **31 mai 2025**) à: registration@sfvs-fsvv.ch
ou *Segelflugverband der Schweiz (BFK), c/o Reinhold Mueller, Nellweg 17b, 5018 Erlinsbach*

Nom / prénom:

Adresse exacte:

Date de naissance:

E-mail:

Tél. privé:

Tél. prof.:

mobile:

Membre du groupe de vol à voile:

depuis quand:

Type de formations (1, 2, 3 ou 4):

Adresse(s) en cas d'urgence:

Remarques:

➤➤➤ voir au verso s.v.p.!

Nom (répétition)

Numéro de la licence vol à voile:

Date de l'examen:

Médical valable jusqu'au:

Expérience Début de la formation de vol à voile date:

Expérience totale h: décollages:

Depuis l'obtention de la licence h: décollages:

Durant la saison 2024 h: décollages:

Expérience actuelle en voltige environ h:

Avec-vous déjà participé à d'autres cours?

Lesquels et où?

Types de décollage autorisés:

Autres extensions (PAX) / Licences:

Brevet de voltige depuis quand?

Sur quels types de planeurs avez-vous déjà fait une transition?

Motivation: Quelles sont les raisons principales de votre inscription?

Date:

Signature du participant:

Date:

Signature du président du groupe de vol à voile:

Valable seulement avec la signature du président du groupe de vol à voile!